

De : Caroline Clark
A : [Dubé, Danielle](#); [Blackburn, Julie](#)
Cc : [Roy, Vanessa](#); [Marie-Josée Gravel](#)
Objet : RE: Lignes masques.docx
Date : 22 décembre 2020 17:30:01
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.gif](#)
[Lignes masques \(003\).docx](#)

Bonjour,

Vous trouverez nos commentaires inscrits au document.

Je demeure disponible

Merci



Caroline Clark
Directrice générale

Direction générale de la gouvernance et du conseil stratégique en prévention
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
2710, rue Bachand, 1e étage
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B6
450 771-3900 poste 3956

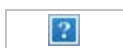
Votre porte d'entrée unique pour les services en matière de travail
cnesst.gouv.qc.ca

De : danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca <danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca>
Envoyé : 22 décembre 2020 16:42
À : Caroline Clark <caroline.clark@cnesst.gouv.qc.ca>; julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca
Cc : vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca
Objet : RE: Lignes masques.docx

Vérifications en cours. Étrange quand même...

De : Caroline Clark [<mailto:caroline.clark@cnesst.gouv.qc.ca>]
Envoyé : 22 décembre 2020 16:32
À : Dubé, Danielle <danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca>; Blackburn, Julie
<julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca>
Cc : Roy, Vanessa <vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca>
Objet : RE: Lignes masques.docx

██████████ et non ██████████, désolée



Caroline Clark

Directrice générale

Direction générale de la gouvernance et du conseil stratégique en prévention
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
2710, rue Bachand, 1e étage
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B6
450 771-3900 poste 3956

Votre porte d'entrée unique pour les services en matière de travail

cnesst.gouv.qc.ca

De : Caroline Clark

Envoyé : 22 décembre 2020 16:30

À : danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca; julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca

Cc : vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca

Objet : RE: Lignes masques.docx

Est-ce possible pour vous de me confirmer qu'il s'agit du CPE [REDACTED] et de me donner le nom de l'inspecteur, si possible, qui serait intervenu dans le CPE en question car après discussion avec la région, nous n'avons aucune intervention dans ce CPE depuis mai dernier. Ce faisant, je me questionne sur la façon dont la non-conformité du masque a été déterminée puisque l'accès à la base est très restreint (je ne remets pas en question la conclusion mais les lignes doivent refléter la situation à ce sujet).

Merci



Caroline Clark

Directrice générale

Direction générale de la gouvernance et du conseil stratégique en prévention
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
2710, rue Bachand, 1e étage
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B6
450 771-3900 poste 3956

Votre porte d'entrée unique pour les services en matière de travail

cnesst.gouv.qc.ca

De : danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca <danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca>

Envoyé : 22 décembre 2020 15:48

À : Caroline Clark <caroline.clark@cnesst.gouv.qc.ca>; julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca

Cc : vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca

Objet : TR: Lignes masques.docx

Pour commentaires.

De : Roy, Vanessa

Envoyé : 22 décembre 2020 15:46

À : Lalande, Nadine <nadine.lalande@mfa.gouv.qc.ca>; Dubé, Danielle <danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca>; Lachance, Annie <Annie.Lachance@mfa.gouv.qc.ca>; Guirguis Boucher, Odette <Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA>

Objet : Lignes masques.docx



Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement.

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement.

- Les masques MC9501, mis à disposition par le MSSS, sont distribués dans l'ensemble du réseau des SGEE depuis mai 2020.
- Le MFA a été avisé de la non-conformité des masques MC9501 le 22 décembre 2020 par un CPE.
- Le MFA s'est rapidement concerté avec la CNESST pour faire les vérifications nécessaires.
- Après vérification, les masques en question sont effectivement non conformes aux critères de qualité mis en place pour les tests réalisés par aux normes de l'IRSST.
- Des tests effectués en octobre sur les trois critères évalués soient la pulvérisation, la filtration et la respirabilité, en octobre ont démontré une efficacité variable de filtration insuffisante pour certaines tailles de particules. Cela a conduit à la non-conformité de ce modèle de masques, allant de conforme à non conforme, dans des lots de ces masques sur les trois critères évalués soient la pulvérisation, la filtration et la respirabilité.
- La filtration n'a démontré qu'une efficacité partielle. Cela a conduit à sa non-conformité.
- L'accès aux résultats de ces tests ont été mis à la disposition des inspecteurs de la CNESST dans la semaine du 21 décembre 2020.
- Le MFA a immédiatement demandé au réseau, le 22 décembre 2020, de ne plus utiliser les masques MC9501.
- Une livraison massive de masques conformes a été effectuée entre le 14 et le 16 décembre 2020. Après vérifications, la CNESST confirme que ces masques rencontrent toutes les exigences de l'IRSST.
- Ainsi, le MFA demande que seuls ces masques soient désormais utilisés.
- Le MFA verra rapidement à s'assurer que le réseau bénéficie des stocks nécessaires pour les mois à venir.
- Rappelons que l'ensemble des mesures sanitaires mises en place par les SGEE ont permis d'assurer la santé et la sécurité des enfants et du personnel. Ainsi, le taux de contamination dans le réseau s'est avéré très bas.

Commenté [CC1]: Normalement, le CAG s'assure que ce qui est livré est conforme. Vous assurez (MFA) que la lettre attestant que ce modèle a été testé et est conforme est disponible. Sinon, nous envoyer l'information sur le modèle et nous vérifierons.

Commenté [MG2]: La CNESST ne s'est pas prononcé sur la conformité des masques livrés. Nous savons seulement que ceux-ci ont été fournis par le CAG.

Commenté [CC3]: En fonction des commentaires précédents...

Commenté [MG4]: Nous n'avons pas les données permettant de valider cette information.

Bonjour,
Vous trouverez nos commentaires inscrits au document.
Je demeure disponible
Merci



Caroline Clark

Directrice générale

Direction générale de la gouvernance et du conseil stratégique en prévention
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
2710, rue Bachand, 1e étage
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B6
450 771-3900 poste 3956

Votre porte d'entrée unique pour les services en matière de travail

cnesst.gouv.qc.ca

De : danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca <danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca>

Envoyé : 22 décembre 2020 16:42

À : Caroline Clark <caroline.clark@cnesst.gouv.qc.ca>; julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca

Cc : vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca

Objet : RE: Lignes masques.docx

Vérifications en cours. Étrange quand même...

De : Caroline Clark [<mailto:caroline.clark@cnesst.gouv.qc.ca>]

Envoyé : 22 décembre 2020 16:32

À : Dubé, Danielle <danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca>; Blackburn, Julie
<julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca>

Cc : Roy, Vanessa <vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Lignes masques.docx

[REDACTED] et non [REDACTED] désolée



Caroline Clark

Directrice générale

Direction générale de la gouvernance et du conseil stratégique en prévention
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
2710, rue Bachand, 1e étage
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B6
450 771-3900 poste 3956

Votre porte d'entrée unique pour les services en matière de travail

cnesst.gouv.qc.ca

De : Caroline Clark

Envoyé : 22 décembre 2020 16:30

À : danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca; julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca

Cc : vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca

Objet : RE: Lignes masques.docx

Est-ce possible pour vous de me confirmer qu'il s'agit du [REDACTED] et de me donner le nom de l'inspecteur, si possible, qui serait intervenu dans le CPE en question car après discussion avec la région, nous n'avons aucune intervention dans ce CPE depuis mai dernier. Ce

faisant, je me questionne sur la façon dont la non-conformité du masque a été déterminée puisque l'accès à la base est très restreint (je ne remets pas en question la conclusion mais les lignes doivent refléter la situation à ce sujet).

Merci



Caroline Clark
Directrice générale

Direction générale de la gouvernance et du conseil stratégique en prévention
Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
2710, rue Bachand, 1e étage
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B6
450 771-3900 poste 3956

Votre porte d'entrée unique pour les services en matière de travail

cnesst.gouv.qc.ca

De : danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca <danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca>

Envoyé : 22 décembre 2020 15:48

À : Caroline Clark <caroline.clark@cnesst.gouv.qc.ca>; julie.blackburn@mfa.gouv.qc.ca

Cc : vanessa.roy@mfa.gouv.qc.ca

Objet : TR: Lignes masques.docx
Pour commentaires.

De : Roy, Vanessa

Envoyé : 22 décembre 2020 15:46

À : Lalande, Nadine <nadine.lalande@mfa.gouv.qc.ca>; Dubé, Danielle <danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca>; Lachance, Annie <Annie.Lachance@mfa.gouv.qc.ca>; Guirguis Boucher, Odette <Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA>

Objet : Lignes masques.docx



Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement.

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement.

Ce message est confidentiel et est à l'usage exclusif du destinataire identifié ci-dessus. Toute autre personne est, par les présentes, avisée qu'il lui est strictement interdit de le diffuser, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer l'expéditeur par courrier électronique immédiatement et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement.

Non-conformité des masques de procédure MC9501 distribués de mai à fin novembre 2020**À l'intention :**

- Centre des services à la clientèle et des plaintes
- Du personnel des directions des services à la clientèle
- Du Secrétariat général et des affaires institutionnelles

Éléments d'information**Contexte**

Le ministère de la Famille (Ministère) a été saisi le 22 décembre 2020 que l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en Sécurité du travail (IRSST) a déterminé que les masques MC9501 sont non conformes, lesquels ont été fournis par le ministère de la Santé et des Services sociaux et distribués dans le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) entre les mois de mai et novembre derniers.

Lignes de communication

- Le Ministère s'est rapidement concerté avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) pour faire les vérifications nécessaires.
- Après vérification, les masques en question sont effectivement non conformes aux critères de qualité mis en place pour les tests réalisés par l'IRSST.
- Des tests effectués en octobre sur les trois critères évalués soient la pulvérisation, la filtration et la respirabilité. ont démontré une efficacité de filtration insuffisante pour certaines tailles de particules. Cela a conduit à la non-conformité de ce modèle de masques.
- L'accès aux résultats de ces tests a été mis à la disposition des inspecteurs de la CNESST dans la semaine du 21 décembre 2020.
- Le Ministère a immédiatement demandé au réseau des SGEE, le 22 décembre 2020, de ne plus utiliser les masques MC9501. À cet effet, un avis de retrait a été envoyé par courriel au réseau des SGEE – centres de la petite enfance, garderies subventionnées, garderies non subventionnées et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial (BC). Ces derniers sont invités à transmettre l'information à toute personne responsable d'un service de garde en milieu familial.
- Les masques ayant été livrés massivement dans les BC entre le 14 et le 16 décembre sont conformes. Seuls les masques MC9501 ne doivent plus être utilisés.
- Les BC sont toujours en charge d'assurer la distribution du matériel auprès de tous les SGEE de leur territoire.
- Le Ministère veillera à ce que l'ensemble des SGEE dispose de masques conformes pour les prochains mois, et ce, dès la prochaine livraison (prévue à la mi-janvier 2021).
- Rappelons que l'ensemble des mesures sanitaires mises en place par les SGEE ont permis d'assurer la santé et la sécurité des enfants et du personnel. Ainsi, le taux de contamination dans le réseau s'avère toujours très bas.
- La façon dont il faut disposer des masques non conformes sera bientôt communiquée aux SGEE. Il est demandé aux SGEE d'attendre des instructions à cet effet avant de s'en départir.

De : [Dubé, Danielle](#)
A : [Caroline Clark](#)
Cc : [Roy, Vanessa](#); [Guirguis Boucher, Odette](#)
Objet : TR: masques de procédures non conformes
Date : 22 décembre 2020 18:25:00
Pièces jointes : [image001.gif](#)
[IMPORTANT Avis de retrait des masques de procédure MC9501.msg](#)

Pour info, la communication transmise à la CSN.

De : Guirguis Boucher, Odette
Envoyé : 22 décembre 2020 18:20
À : 'François Demers, CSN'
Cc : Bruno Faucher - CNESST (Bruno.Faucher@cnesst.gouv.qc.ca) ; Vien, Louis-Philippe ; Dufresne, Patrick ; Dubé, Danielle
Objet : RE: masques de procédures non conformes



Bonjour François,

Comme mentionné plus tôt aujourd'hui, les vérifications concernant les masques MC9501 ont été effectuées.

Des consignes ont été données aujourd'hui aux services des garde éducatifs à l'enfance (SGEE) leur demandant de cesser immédiatement l'utilisation des masques MC9501.

Des masques rencontrant tous les critères de conformité sont immédiatement mis à la disposition du réseau des SGEE. Ainsi, les masques livrés entre le 14 et le 16 décembre, qui consistaient en l'approvisionnement pour janvier 2021, doivent être utilisés immédiatement. Ces masques rencontrent tous les critères de conformité.

Je joins le courriel transmis aux SGEE à cet effet pour votre information.

Soyez assurés que le Ministère met tout en œuvre pour assurer la santé et la sécurité des enfants, du personnel des SGEE et des personnes responsables d'un service de garde en milieu familial.

Je saisis cette occasion pour vous souhaiter de joyeuses fêtes.

Odette Guirguis Boucher, CRHA

Directrice de la main-d'oeuvre
Ministère de la Famille
Téléphone : (514) 873-7200, p. 6701
Télécopieur : (514) 864-8092
odette.gboucher@mfa.gouv.qc.ca

Le présent courriel et toutes les pièces jointes contiennent de l'information privée, exclusive, privilégiée et/ou confidentielle s'adressant uniquement au destinataire. Toute utilisation, copie ou distribution non autorisées du contenu de ce courriel ou des pièces jointes est strictement interdite. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message et que vous l'avez reçu par erreur, veuillez le supprimer et en informer immédiatement l'expéditeur.

De : Guirguis Boucher, Odette
Envoyé : 22 décembre 2020 09:57
À : 'François Demers, CSN' <francois.demers@csn.qc.ca>
Cc : Bruno Faucher - CNESST (Bruno.Faucher@cnesst.gouv.qc.ca)
<Bruno.Faucher@cnesst.gouv.qc.ca>; Vien, Louis-Philippe <louis-philippe.vien@mfa.gouv.qc.ca>;
Dufresne, Patrick <patrick.dufresne@MFA.GOUV.QC.CA>; Dubé, Danielle
<danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca>

Objet : TR: masques de procédures non conformes



Bonjour,

Des vérifications sont effectuées et je vous reviens rapidement à ce sujet.

Bonne journée

Odette Guirguis Boucher, CRHA

Directrice de la main-d'oeuvre

Ministère de la Famille

Téléphone : (514) 873-7200, p. 6701

Télécopieur : (514) 864-8092

odette.gboucher@mfa.gouv.qc.ca

Le présent courriel et toutes les pièces jointes contiennent de l'information privée, exclusive, privilégiée et/ou confidentielle s'adressant uniquement au destinataire. Toute utilisation, copie ou distribution non autorisées du contenu de ce courriel ou des pièces jointes est strictement interdite. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message et que vous l'avez reçu par erreur, veuillez le supprimer et en informer immédiatement l'expéditeur.

De : François Demers [<mailto:Francois.Demers@csn.qc.ca>]

Envoyé : 22 décembre 2020 09:37

À : Dufresne, Patrick <patrick.dufresne@MFA.GOUV.QC.CA>; Bruno Faucher

<Bruno.Faucher@cnesst.gouv.qc.ca>; Vien, Louis-Philippe <louis-philippe.vien@mfa.gouv.qc.ca>;

Guirguis Boucher, Odette <Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA>

Cc : Philippe Crevier <Philippe.Crevier@csn.qc.ca>; Fanny Landry-Lymburner <Fanny.Landry-Lymburner@csn.qc.ca>

Objet : masques de procédures non conformes

Bonjour,

On m'a avisé que dans la région de l'Abitibi, les masques de procédures envoyé par le MFA ne répondent pas aux normes de sécurité imposées (ASTM F2100 ou EN14683 type 2R). Pouvez-vous nous fournir un certificat de conformité des masques distribués? À défaut, pouvez-vous nous confirmer que des masques conformes seront distribués dans les CPE, et ce, le plus rapidement possible? En attendant, nous devons demander aux employeurs d'acheter des masques conformes aux normes de sécurité et interpeller les inspecteurs de la CNESST si ce n'est pas fait.

Bonne journée

François Demers

Conseiller syndical FSSS-CSN



Francois.demers@csn.qc.ca

Courriel à l'intention du réseau des SGEE – CPE, GS, GNS et BC

Objet :

IMPORTANT – Avis de retrait des masques de procédure MC9501

Le ministère de la Famille (Ministère) a été saisi le 22 décembre 2020 que l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en Sécurité du travail (IRSST) a déterminé que les masques MC9501 sont non conformes, lesquels ont été fournis par le ministère de la Santé et des Services sociaux et distribués dans le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) entre les mois de mai et novembre derniers.

Selon l'information transmise par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), un des trois critères d'analyse ne rencontrait pas entièrement les exigences.

Ainsi, il vous est demandé de cesser immédiatement l'utilisation des masques MC9501 (inscription sur la boîte). De l'information suivra sur la façon dont vous devrez en disposer.

Les masques livrés entre le 14 et le 16 décembre 2020 dans les bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial (BC) doivent être utilisés. Ces nouveaux masques sont sécuritaires et ils rencontrent toutes les exigences de l'IRSST. Les bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial sont toujours en charge d'assurer la distribution du matériel auprès de tous les SGEE de leur territoire.

Soyez assurés que le Ministère veillera à ce que tous les SGEE aient à leur disposition suffisamment de masques de procédure pour les prochains mois, et ce, dès la prochaine livraison (prévue à la mi-janvier 2021).

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration.

De : [Lalande, Nadine](#)

A :



Objet : IMPORTANT – Avis de retrait des masques de procédure MC9501

Date : 22 décembre 2020 18:16:14

Pièces jointes : [MFA_coul.gif_download_7a65675e-c5d3-4532-8e1d-d0e6987312e5.gif](#)



Bonjour,

L'information qui suit fait l'objet d'un envoi massif à l'ensemble du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance (CPE, GS, GNS, BC).

**

Le ministère de la Famille (Ministère) a été saisi le 22 décembre 2020 que l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en Sécurité du travail (IRSST) a déterminé que les masques MC9501 sont non conformes, lesquels ont été fournis par le ministère de la Santé et des Services sociaux et distribués dans le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) entre les mois de mai et novembre derniers.

Selon l'information transmise par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), un des trois critères d'analyse ne rencontrait pas entièrement les exigences.

Ainsi, il vous est demandé de cesser immédiatement l'utilisation des masques MC9501 (inscription sur la boîte). De l'information suivra sur la façon dont vous devrez en disposer.

Les masques livrés entre le 14 et le 16 décembre 2020 dans les bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial (BC) doivent être utilisés. Ces nouveaux masques sont sécuritaires et ils rencontrent toutes les exigences de l'IRSST. Les BC sont toujours en charge d'assurer la distribution du matériel auprès de tous les SGEE de leur territoire.

Soyez assurés que le Ministère veillera à ce que tous les SGEE aient à leur disposition suffisamment de masques de procédure pour les prochains mois, et ce, dès la prochaine livraison (prévue à la mi-janvier 2021).

**

Recevez mes salutations cordiales... et Joyeuses Fêtes!

Nadine

Direction de la coordination et des relations avec les partenaires
Ministère de la Famille

De : François Demers
A : [Guirguis Boucher, Odette](#)
Cc : [Bruno.Faucher@cnesst.gouv.qc.ca](mailto: Bruno.Faucher@cnesst.gouv.qc.ca); [Vien, Louis-Philippe](#); [Dufresne, Patrick](#); [Dubé, Danielle](#)
Objet : RE: masques de procédures non conformes
Date : 22 décembre 2020 19:14:11
Pièces jointes : [image001.gif](#)
[MFA_coul_gif_download_7a65675e-c5d3-4532-8e1d-d0e6987312e5.gif](#)

Merci pour le suivi rapide,

Je vous souhaite à tous un bon temps des fêtes.

François Demers

Envoyé depuis mon appareil Galaxy

----- Message d'origine -----

De : Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA

Date : 20-12-22 6 h 20 p.m. (GMT-05:00)

À : François Demers

Cc : [Bruno.Faucher@cnesst.gouv.qc.ca](mailto: Bruno.Faucher@cnesst.gouv.qc.ca), [louis-philippe.vien@mfa.gouv.qc.ca](mailto: louis-philippe.vien@mfa.gouv.qc.ca),
[patrick.dufresne@MFA.GOUV.QC.CA](mailto: patrick.dufresne@MFA.GOUV.QC.CA), [danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca](mailto: danielle.dube@mfa.gouv.qc.ca)

Objet : RE: masques de procédures non conformes



Bonjour François,

Comme mentionné plus tôt aujourd'hui, les vérifications concernant les masques MC9501 ont été effectuées.

Des consignes ont été données aujourd'hui aux services des garde éducatifs à l'enfance (SGEE) leur demandant de cesser immédiatement l'utilisation des masques MC9501.

Des masques rencontrant tous les critères de conformité sont immédiatement mis à la disposition du réseau des SGEE. Ainsi, les masques livrés entre le 14 et le 16 décembre, qui consistaient en l'approvisionnement pour janvier 2021, doivent être utilisés immédiatement. Ces masques rencontrent tous les critères de conformité.

Je joins le courriel transmis aux SGEE à cet effet pour votre information.

Soyez assurés que le Ministère met tout en œuvre pour assurer la santé et la sécurité des enfants, du personnel des SGEE et des personnes responsables d'un service de garde en milieu familial.

Je saisis cette occasion pour vous souhaiter de joyeuses fêtes.

Odette Guirguis Boucher, CRHA

Directrice de la main-d'oeuvre

Ministère de la Famille

Téléphone : (514) 873-7200, p. 6701

Télécopieur : (514) 864-8092

[odette.gboucher@mfa.gouv.qc.ca](mailto: odette.gboucher@mfa.gouv.qc.ca)

Le présent courriel et toutes les pièces jointes contiennent de l'information privée, exclusive, privilégiée et/ou confidentielle s'adressant uniquement au destinataire. Toute utilisation, copie ou distribution non autorisées du contenu de ce courriel ou des pièces jointes est strictement interdite. Si vous

n'êtes pas le destinataire de ce message et que vous l'avez reçu par erreur, veuillez le supprimer et en informer immédiatement l'expéditeur.

De : Guirguis Boucher, Odette

Envoyé : 22 décembre 2020 09:57

À : 'François Demers, CSN'

Cc : Bruno Faucher - CNESST (Bruno.Faucher@cnesst.gouv.qc.ca) ; Vien, Louis-Philippe ; Dufresne, Patrick ; Dubé, Danielle

Objet : TR: masques de procédures non conformes



Bonjour,

Des vérifications sont effectuées et je vous reviens rapidement à ce sujet.

Bonne journée

Odette Guirguis Boucher, CRHA

Directrice de la main-d'oeuvre

Ministère de la Famille

Téléphone : (514) 873-7200, p. 6701

Télécopieur : (514) 864-8092

odette.gboucher@mfa.gouv.qc.ca

Le présent courriel et toutes les pièces jointes contiennent de l'information privée, exclusive, privilégiée et/ou confidentielle s'adressant uniquement au destinataire. Toute utilisation, copie ou distribution non autorisées du contenu de ce courriel ou des pièces jointes est strictement interdite. Si vous n'êtes pas le destinataire de ce message et que vous l'avez reçu par erreur, veuillez le supprimer et en informer immédiatement l'expéditeur.

De : François Demers [<mailto:Francois.Demers@csn.qc.ca>]

Envoyé : 22 décembre 2020 09:37

À : Dufresne, Patrick <patrick.dufresne@MFA.GOUV.QC.CA>; Bruno Faucher

<Bruno.Faucher@cnesst.gouv.qc.ca>; Vien, Louis-Philippe <louis-philippe.vien@mfa.gouv.qc.ca>;

Guirguis Boucher, Odette <Odette.GBoucher@MFA.GOUV.QC.CA>

Cc : Philippe Crevier <Philippe.Crevier@csn.qc.ca>; Fanny Landry-Lymburner <Fanny.Landry-Lymburner@csn.qc.ca>

Objet : masques de procédures non conformes

Bonjour,

On m'a avisé que dans la région de l'Abitibi, les masques de procédures envoyé par le MFA ne répondent pas aux normes de sécurité imposées (ASTM F2100 ou EN14683 type 2R). Pouvez-vous nous fournir un certificat de conformité des masques distribués? À défaut, pouvez-vous nous confirmer que des masques conformes seront distribués dans les CPE, et ce, le plus rapidement possible? En attendant, nous devons demander aux employeurs d'acheter des masques conformes aux normes de sécurité et interpeller les inspecteurs de la CNESST si ce n'est pas fait.

Bonne journée

François Demers

Conseiller syndical FSSS-CSN



Francois.demers@csn.qc.ca